

Agriculture – Action 2

Développer la certification environnementale des grandes cultures et améliorer la qualité des sols agricoles

Priorité de l'action	Difficulté de mise en œuvre	Energie économisée annuellement en 2028 (GWh/an)	Emissions évitées annuellement en 2028 (t CO ₂ e/an)
+++++	*****	1,1	3 822

✓ Contexte

Selon le diagnostic agricole réalisé par le Parc (mars 2008), les exploitations de plus de 200 ha couvrent environ 90% de la SAU totale. Ces exploitations sont essentiellement orientées sur la production de grandes cultures (céréales, oléagineuses, légumineuses et cultures industrielles).

Les démarches environnementales de type Quali'terre ou Agriculture raisonnée ont initié un travail de fond avec une partie de ces exploitations pour limiter les risques d'atteinte à l'environnement (qualité des eaux, émission de gaz à effet de serre, fertilité des sols, biodiversité...) et faire évoluer les pratiques. Ce travail doit être poursuivi et développé dans le cadre du volet agricole de la dynamique portée par le Parc.

✓ Objectif

Les objectifs de cette action à destination des grandes cultures sont nombreux :

- préserver la ressource en eau et sa qualité
- protéger la biodiversité
- contribuer à la lutte contre le changement climatique
- limiter la dépendance énergétique des exploitations
- limiter l'érosion et préserver les sols
- préserver et mettre en valeur les paysages

✓ Descriptif

Les composantes de l'action sont les suivantes :

- **Poursuivre la réalisation de diagnostics environnementaux des exploitations avec la chambre d'agriculture.**
- **Promouvoir la certification « Haute Valeur Environnementale »** : l'Oise a été l'un des départements français pilotes pour tester le référentiel. A l'échéance de la charte (2028), le PNR peut se donner pour objectif d'avoir 100% des exploitations certifiables au niveau 1, 80% au niveau 2 et 10% au niveau 3, soit « Haute Valeur Environnementale ».
- Participer à l'atteinte des objectifs nationaux du PPE (Plan de performance énergétique) à savoir un taux de 30 % d'exploitations agricoles à faible dépendance énergétique d'ici 2013, en participant techniquement et/ou en complétant l'aide de l'état pour la réalisation des **diagnostics de performance énergétique et climatique (de type Dia'terre®)**. Ces diagnostics permettent d'identifier les actions que les agriculteurs peuvent réaliser pour améliorer la performance énergétique de leur exploitation, de leur production, de leur matériel ou de leurs bâtiments.
- **Suivre et valoriser les actions entreprises par les agriculteurs des grandes cultures** :
 - o Identifier les convergences entre le PCET du PNR et les plans d'action des coopératives intervenant localement
 - o Accompagner les coopératives intervenant localement pour la mise en œuvre des plans d'action visant à améliorer leur bilan carbone.
- En partenariat avec la chambre d'agriculture et d'autres acteurs du monde agricole (cf. infra), **former les agriculteurs** aux pratiques durables (gestion des intrants, économie d'eau, agriculture et biodiversité, diagnostic énergétique, itinéraires culturaux...) avec l'objectif de 20% des agriculteurs formés en 2020 et 50% en 2050.

- **Travailler avec quelques exploitations pilotes pour améliorer la qualité des sols** : travail simplifié du sol, semis direct, culture de légumineuses en association ou en alternance avec d'autres cultures (trèfle, luzerne, maïs aussi pois, féverole, lupin pour l'alimentation animale, fève et haricot...), bois raméaux fragmentés (BRF), agro-foresterie, implantation de haies, recherche sur la microfaune des sols (partenariats avec des lycées techniques, des universités –UTC-, Agro transfert...). La création d'un groupe technique de type GVA (Groupement de Vulgarisation Agricole) sur ce thème serait profitable au territoire.

✓ **Actions en cours, références**

Un partenariat existe entre le PNR et la Chambre d'Agriculture de l'Oise pour une campagne de diagnostics environnementaux s'appuyant notamment sur le référentiel de la **certification « Haute Valeur Environnementale »**.

Les coopératives intervenant localement (Val France, AGORA...) ont bénéficié d'une animation Bilan Carbone financée par l'ADEME qui leur a permis d'identifier les actions à mettre en œuvre pour améliorer leur bilan.

La coopérative **Val France** mène différentes actions en faveur de l'agriculture raisonnée : certifications, qualité de l'eau, bilan carbone, ACV... (cf. Profil énergie-climat du PNR Oise-Pays de France, partie 1). Val France fait partie de l'**UCBC** (Union coop bio céréales), qui vise à aider les producteurs de céréales, oléagineux, protéagineux désireux de produire en agriculture biologique à s'organiser et commercialiser leur production.

Institut Lasalle : collaboration possible avec les étudiants + expérimentation en agro-foresterie

CORPEN (Comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement) qui possède des locaux à Beauvais.

Dans le cadre du projet des Machines et des Hommes, l'association **Ombelliscience Picardie** (<http://www.ombelliscience-picardie.fr>), organise des visites de sites (ferme de Mareuil-sur-Ourcq, dans le Sud de l'Oise et lycée agricole de Crézancy à proximité de Château-Thierry). Le réseau **Farre** (www.farre.org) compte aujourd'hui 150 fermes qualifiées en agriculture raisonnée (objectif de doublement d'ici 2015). Dans l'Oise, 5 fermes de « grandes cultures » (à Sérifontaine, Barbery, Grand-Fresnoy, Mareuil sur Ourcq et Laversines) sont qualifiées de « *fermes de rencontre FARRE* », c'est-à-dire qu'elles ouvrent leurs portes et acceptent de témoigner pour partager leur expérience.

Le réseau des fermes de référence en production intégrée animé par la Chambre d'agriculture de l'Oise.

Agro-transfert, ressources et territoires (www.agro-transfert-rt.org) est à la fois une plateforme d'application et un réseau de transfert de la recherche agronomique en Picardie. Il élabore et met à disposition des méthodes et des outils de diagnostic et d'aide à la décision prenant en compte les nouveaux enjeux de l'agriculture, de l'agro-industrie et des territoires. AGRO-TRANSFERT a été créé à l'initiative du Conseil régional de Picardie, de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et des Chambres d'agriculture de Picardie.

✓ **Difficultés identifiées, leviers et premières étapes de travail**

La sensibilisation et la formation des agriculteurs sont des étapes clés pour convaincre et faire évoluer leurs pratiques voire leurs systèmes de production. Elles doivent s'appuyer sur des éléments concrets de résultat (démonstration, de références techniques et économiques...) auxquels travaillent déjà certains partenaires (Chambre d'Agriculture, CORPEN, Institut Lasalle...).

Le coût financier des investissements nécessaires à l'amélioration de la performance énergétique des exploitations peut être un frein à un changement des pratiques. Pour y remédier, le ministère de l'agriculture accorde des aides dans le cadre du **Plan de performance énergétique (PPE)** des exploitations agricoles : pour la réalisation de diagnostics énergétiques, l'acquisition d'équipements permettant de réaliser des économies d'énergie (matériaux d'isolation des bâtiments, échangeurs thermiques...), ou de produire des énergies renouvelables (chauffe-eau solaires thermiques, séchage solaire en grange des fourrages, chaudières à biomasse, pompes à chaleur,...), les unités de méthanisation. Attention, la gestion du PPE est soumise à appel à candidature (un arrêté préfectoral est publié pour chaque appel à candidature).

La prise de risque liée à un changement de pratique peut en partie être couverte par la contractualisation de dispositifs agro-environnementaux cofinancés par le FEADER, l'Etat et les collectivités : MAE, PVE...

Le suivi des exploitants engagés ne doit pas être négligé. Il permet de conserver la motivation et d'orienter vers d'autres solutions si les premières ne s'avèrent pas adaptées.

✓ **Moyens**

Partenaires et porteur de l'action

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires
PNR	CA – PNR	Exploitants, CUMA, coopératives agricoles, Agro-transfert, FARRE...

Ressources humaines

Chargé de mission « agriculture-forêt » du Parc : au total, l'équivalent d'un quart temps est a priori nécessaire pour mener les différents volets de cette action.

Partenaire du monde agricole (chambre d'agriculture, CUMA ou coopératives...).

Ressources documentaires ou techniques

- Présentation du PPE : <http://agriculture.gouv.fr/plan-performance-energetique>
- Certification HVE : <http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-des-822>
- Organismes certificateurs agréés par la CNCE : Bureau Véritas Certification France, Ocaria, Afnor Certification et SGS-ICS (les 2 premiers intervenants sur le PNR, contact Fabien SEDDE ou Emmanuel Audoin)
- Liste des personnes agréées pour réaliser des diagnostics énergétiques dans l'Oise (une vingtaine) ; la liste pour le Val d'Oise n'est pas encore disponible : http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/liste_diagnostiqueurs_agrees_pour_le_departement_de_l_oise.pdf
- Diagnostic Dia'Terre® : www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=24390
- Site de l'association française d'agroforesterie : www.agroforesterie.fr
- Prospective « Agriculture-Energie 2030 », organisé par le Centre d'études et de prospective du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche : <http://agriculture.gouv.fr/agriculture-energie-2030>
- Objectif Terres 2020 (5 défis et 5 voies pour un nouveau modèle agricole français) : <http://terres2020.agriculture.gouv.fr/>
- *Le sol, la terre et les champs*, Claude Bourguignon
- Exemple de groupe technique thématique : le groupe Nautille (Meurthe et Moselle) qui réalise des échanges sur toutes les facettes des techniques sans labour ; du semis simplifié au semis sous couvert en passant par le semis direct
www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr/kitPublication/cultures/groupe-techniques-cultures.html
- *Itinéraires techniques des couverts végétaux pendant l'interculture, ou Mémento sols et matières organiques, pour des notions utiles et contre les idées reçues*, Chambres d'agriculture de Picardie
- Formations 2011-2012, chambre d'agriculture Oise, notamment dans la rubrique « agronomie-fertilisation » (Le semis direct / matières organiques et biologie des sols / fertilisations) et « cultures » (cultiver en protection intégrée / se lancer en grandes cultures biologiques)

Budget

	Coût	Financement possible
Promotion de la certification HVE	Intégré dans le budget de fonctionnement du Parc (cf. rubrique « ressources humaines »)	Chambre d'Agriculture, coopérative
Diagnostics HVE et certification	≈ 3-4 jours / exploitation (1800-2400 euros HT) pour le diagnostic ≈ 700 à 900 euros HT (pour les 3 ans) pour la certification niveau 2 ou 3 (variable selon la nature de l'exploitation, le niveau visé et le	Ministère de l'agriculture Chambre d'Agriculture, coopérative

	mode de calcul)	
Diagnostic énergétique des exploitations	≈ 1,5 jours / exploitation (900 euros HT) Aide financière aux agriculteurs (20% du coût du diagnostic, sur une assiette maximale de 1000 euros par diag)	Financement complémentaire : Ministère de l'agriculture
Formation des agriculteurs et valorisation des pratiques	Environ 10 000 euros	Chambre d'Agriculture, Val France
Opérations pilotes d'amélioration de la qualité des sols (lancement et suivi)	Intégré dans le budget de fonctionnement du Parc (cf. rubrique « ressources humaines »)	Exploitants, CUMA, Val France, Agro-transfert, FARRE...

Nota : le diagnostic est financé par le PPE sur la base d'un coût plafond de 1000 € pris en charge à hauteur de 40 %, porté à 50 % si le porteur de projet est un jeune agriculteur. Une majoration de 10% est effectuée pour les exploitations dont le siège social est en zone défavorisée.

✓ **Calendrier**

Mois 1 à 6 :

- Identification d'exploitants et développement de partenariats pour la mise en place ou le suivi d'opération pilotes pour l'amélioration de la qualité des sols
- Mise en place/cadrage du dispositif de formation des agriculteurs (partenariat avec la CA)
- Communication sur le dispositif d'aide pour les diagnostics énergétiques
- Communication sur la certification HVE

Mois 6 à 38

- Mise en œuvre opérationnelle des actions
- Réunions intermédiaires de suivi

✓ **Indicateurs de suivi**

Nombre d'exploitations engagées dans la certification environnementale (niveau 1 à 3)

Nombre d'exploitations certifiées HVE (niveau 3)

Nombre de diagnostics énergétiques et climatiques

Nombre d'agriculteurs formés aux techniques ou principes de l'agriculture durable

Nombre d'exploitations lancées dans une expérimentation pilote sur l'amélioration de la qualité des sols